

Département
de la COTE D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
24 janvier 2022

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMERATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2022

PRESENTS :

PRESIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud :

Carole BERNHARD, Jean-Claude BROUSSE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Sébastien LAURENT, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Michel QUINET, Didier SAINT-EVE.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Pascal BORTOT, Michel CADOUX, Gilles CARRE, Alain CARTRON, Valérie DUREUIL, Pascal GRAPPIN, Christophe LUCAND, Hubert POULLOT, Philippe RUPIN, Dominique VERET.

EXCUSES :

Représentants de la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud :

Sandrine ARRAULT, Jean-Luc BECQUET, Pierre BROUANT, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Pascal MALAQUIN, Rémy MORIN, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Guy VADROT, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY.

POUVOIRS :

- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Sylvain JACOB a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Pierre BROUANT a donné pouvoir à Jean-Claude BROUSSE

C/22/01 – OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

En application des articles L.1414-1, L 1414-2 et L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres qui est chargée d'attribuer les marchés passés en procédure formalisée.

Cette commission est composée du Président ou de son représentant en vertu de l'article L. 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants, conformément à l'article L 1411-5 du même code.

L'élection doit avoir lieu au scrutin de liste suivant le système de représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Il est proposé au Comité Syndical, la liste de candidat suivante :

Président : Pierre BOLZE

Membres titulaires	Membres suppléants
Alain CARTRON	Dominique VERET
Pascal BORTOT	Gilles CARRE
Jean-Luc BECQUET	Xavier COSTE
Jean MAREY	Gérard GREFFE
Jean-Pascal MONIN	Gérard ROY

Carole BERNHARD et Christophe LUCAND n'étaient pas encore présents au moment du vote. Le constat du quorum a été effectué et validé.

Résultat du vote :

Délégués en exercice :	37	Vote pour :	23
Quorum :	19	Abstention :	0
Délégués présents :	20	Vote contre :	0
Pouvoirs :	3	Reste pour suffrage exprimés :	23
Délégués votants	23	Majorité absolue	19

Sont élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires	Membres suppléants
Alain CARTRON	Dominique VERET
Pascal BORTOT	Gilles CARRE
Jean-Luc BECQUET	Xavier COSTE
Jean MAREY	Gérard GREFFE
Jean-Pascal MONIN	Gérard ROY

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DECLARE** ces délégués membres de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat mixte du SCOT des agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin et immédiatement installés dans leurs fonctions.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat

